Compte de Résultat

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

EHRMANN Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	13 823 722		13 823 722	12 286 602
Chiffres d'affaires nets	**13 823 722**		**13 823 722**	**12 286 602**
Production stockée			59 777	(280 661)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				967
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			238 464	150 347
Autres produits			506	23 450
PRODUITS D'EXPLOITATION			**14 122 469**	**12 180 705**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 219 993	2 318 259
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			4 681	13 793
Autres achats et charges externes			6 584 619	6 818 311
TOTAL charges externes :			**8 809 294**	**9 150 364**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			73 509	134 768
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 564 672	2 293 232
Charges sociales			1 788 722	1 604 824
TOTAL charges de personnel :			**4 353 393**	**3 898 056**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			126 808	162 560
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				1 108
Dotations aux provisions pour risques et charges			30 000	
TOTAL dotations d'exploitation :			**156 808**	**163 668**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			82 147	7 803
CHARGES D'EXPLOITATION			**13 475 151**	**13 354 659**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**647 318**	**(1 173 954)**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

EHRMANN Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**647 318**	**(1 173 954)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	35	35
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	35	**35**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 450	8 642
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 450	**8 642**
RÉSULTAT FINANCIER	**(6 415)**	**(8 607)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**640 903**	**(1 182 561)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	102	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	14 102	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 200	8 398
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 109	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	12 309	**8 398**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**1 793**	**(8 398)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(90 049)
TOTAL DES PRODUITS	**14 136 606**	**12 180 739**
TOTAL DES CHARGES	**13 493 910**	**13 281 650**
BÉNÉFICE OU PERTE	**642 696**	**(1 100 910)**

© Sage

EHRMANN
59 Avenue Clement Perriere
92320 CHATILLON
0142531828

Luc BARTHELEMY

SAS EHRMANN
59, avenue Clément-Perrière
92320 CHÂTILLON
Tél. 01 42 53 18 28
Siret 493 534 044 00018 - APE 4399C

PRESIDENT

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2023

© Sage

Bilan

© Sage

Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

EHRMANN

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	25 130	23 784	1 346	9 723
Fonds commercial	19 818		19 818	19 818
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**44 948**	**23 784**	**21 164**	**29 541**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	524 715	400 562	124 154	150 170
Autres immobilisations corporelles	1 244 168	1 161 434	82 734	123 413
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 768 884**	**1 561 996**	**206 888**	**273 583**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	137 863		137 863	126 841
Autres immobilisations financières	51 362		51 362	65 362
TOTAL immobilisations financières :	**189 225**		**189 225**	**192 203**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 003 057**	**1 585 780**	**417 277**	**495 326**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	10 124		10 124	14 805
Stocks d'en-cours de production de biens	96 622		96 622	36 845
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**106 746**		**106 746**	**51 650**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	16 512		16 512	8 125
Créances clients et comptes rattachés	3 751 850		3 751 850	2 890 425
Autres créances	375 753		375 753	648 951
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**4 144 115**		**4 144 115**	**3 547 501**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 159 522		1 159 522	1 154 128
Charges constatées d'avance	6 670		6 670	24 128
TOTAL disponibilités et divers :	**1 166 192**		**1 166 192**	**1 178 256**
ACTIF CIRCULANT	**5 417 052**		**5 417 052**	**4 777 407**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**7 420 109**	**1 585 780**	**5 834 329**	**5 272 733**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

EHRMANN

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			234 265	234 265
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			86 159	86 159
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			527 010	527 010
Report à nouveau			(1 100 910)	
Résultat de l'exercice			642 696	(1 100 910)
		TOTAL situation nette :	**1 889 220**	**1 246 525**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**1 889 220**	**1 246 525**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			180 000	150 000
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**180 000**	**150 000**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			689 717	980 222
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**689 717**	**980 222**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 236 838	1 635 033
Dettes fiscales et sociales			1 611 765	1 146 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 785	
Autres dettes			18 590	32 695
		TOTAL dettes diverses :	**2 875 978**	**2 814 532**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			199 413	81 455
		DETTES	**3 765 109**	**3 876 209**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**5 834 329**	**5 272 733**

© Sage

SAS EHRMANN

Société Anonyme Simplifiée au capital de 1 500 000 €

Siège social : 59, Avenue Clément Perrière 92320 - CHATILLON

RCS Nanterre : 493 534 044

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

Nombre de pages dont celle-ci : 28 pages

JACKIE ROUTIER
Commissaire aus comptes – Membre de la Compagnie Regionale de PARIS
6, rue Mirabeau- 75016 Paris
Téléphone : 01 47 42 90 02 - Télécopie : 01 47 42 90 03.
cabinetroutier@aol.com

commissaire aux comptes

À l'assemblée générale de la Société anonyme SAS EHRMANN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société anonyme simplifiée EHRMANN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les cinq points exposés au paragraphe « Faits significatifs » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne : le cycle clients et fournisseurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président *et* dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article L 441-6 alinéa 1 et D 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Stratégique en date du 7 mars 2024.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société la SAS EHRMANN.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 avril 2024

Jackie ROUTIER

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de PARIS



commissaire aux comptes

SAS EHRMANN
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500.000 €
Siège social : 59, Avenue Clément Perrière - 92320 CHATILLON
493 534 044 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 AVRIL 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice dégagé au titre de l'exercice examiné, dont le montant ressort à 642.696 € au compte « report à nouveau » débiteur qui serait ainsi ramené de – 1.100. 910 € à – 458.214 €.

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE :

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice examiné, d'un montant de 642.696 €, au compte « report à nouveau » débiteur qui serait ainsi ramené de – 1.100. 910 € à – 458.214 €.

[…]

Cette résolution est adoptée par : 1 500 000 voix pour,
: 0 voix contre,
: 0 abstentions.

Pour copie certifiée conforme



Annexe

© Sage

L'exercice social clos le 31/12/2023 a comme pour l'exercice 2022, une durée de 12 mois

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 834 329 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 642 696 €

Ces comptes ont été arrêtés le 07/03/2024 par le comité stratégique

REGLES et METHODES COMPTABLES

Faits caractéristiques et principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Faits significatifs

1) Reconduction de la ligne de crédit « Avance + » à hauteur de 700 000 € chez BPIFRANCE

2) PGE
 Le solde de l'emprunt PGE obtenu en 2019 pour 1 200 000 €, s'élève au 31/12/2023 à 624 747 €

3) En respect de la nouvelle réglementation en matière de congés payés, une provision de 96 105 € a été comptabilisée (coût estimé sur 3 années)

4) Solde de la créance de carry back : 90 049 €

5) Compte tenu du report fiscal déficitaire de 2022, absence d'I.S. pour l'exercice 2023

Immobilisations incorporelles

En respect des dispositions :
- de l'article 214-3 du PCG : nous avons estimé que notre fonds commercial d'un montant de 19 818 € non amorti au 31 décembre 2020, n'a pas à ce jour de durée de vie limitée et qu'à ce titre, il ne sera pas pratiqué d'amortissement
- de l'article 214-15 du PCG : le test de dépréciation a été basé sur le fichier des contrats commerciaux signés pour l'exercice en cours

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Matériels de transport	4 à 5 ans
- Matériels informatiques, bureau, mobiliers	3 à 6 ans
- Installations générales et autres immobilisations	5 à 10 ans
- Matériels, engins et outillages industriels	3 à 5 ans

Conséquence des normes comptables sur les actifs immobilisés

La base d'amortissements n'a pas pris en compte la valeur résiduelle difficilement évaluable et considérée non significative

Stocks

Les stocks sont évalués :
- pour les matières premières : selon la méthode du « premier entrée, premier sorti »,
- pour les en cours de production : en charges directes et indirectes selon l'avancement des travaux effectués

Provision pour dépréciation actif

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision passif

1) Sur la base des informations disponibles, un litige technique géré par un cabinet d'avocats spécialisés, a donné lieu au maintien d'une provision pour risques et charges d'un montant de 150 000 €

2) Litige sur créances clients : 30 000 €

Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités pour l'exercice en cours

Depuis le 08/01/1992 (date d'effet du contrat du 01/01/1991) la société a souscrit auprès de la SMABTP un contrat d'assurance collective dans lequel les cotisations comptabilisées sont capitalisées en vue de constituer un fond collectif de réserve destiné au service des prestations en cas de départ à la retraite ou en cas de licenciement telles que prévues par la convention collective.
Ce montant fait l'objet chaque année d'un échéancier géré par la SMABTP
À ce jour il s'élève à 144 593 €

Immobilisations financières

Le poste prêt correspond à la gestion des 1% de l'effort construction

Composition du capital social

	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Total
Titres à l'ouverture	1 500 000	1	1 500 000
Titres émis			
Titres annulés			
Titre en fin d'exercice	1 500 000	1	1 500 000

Opérations avec les entreprises liées

Désignation	relation	facturation HT 2023
CCBTP SARL	sous-traitant (associé minoritaire)	1 221 017 €
BOCUBE SAS	sous-traitant (liens familiaux avec le dirigeant)	111 330 €

Composition du Capital Social

EHRMANN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1500000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1500000	1

© Sage

Charges à Payer

EHRMANN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 649
Dettes fiscales et sociales	395 589
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	2 208
TOTAL	**495 446**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

EHRMANN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 670	199 413
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**6 670**	**199 413**

© Sage

Produits à Recevoir

EHRMANN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	330 253
Personnel	
Organismes sociaux	12 256
État	
Divers, produits à recevoir	38 113
Autres créances	9 207
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**389 829**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/23 au 31/12/23

EHRMANN

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	137 863		137 863
Autres immobilisations financières	51 362		51 362
TOTAL de l'actif immobilisé :	**189 225**		**189 225**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 751 850	3 751 850	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	918	918	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 002	15 002	
État - Impôts sur les bénéfices	90 049		90 049
État - Taxe sur la valeur ajoutée	218 979	218 979	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	50 804	50 804	
TOTAL de l'actif circulant :	**4 127 603**	**4 037 554**	**90 049**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 670	6 670	
TOTAL GÉNÉRAL	**4 323 498**	**4 044 224**	**279 274**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	689 717	283 687	406 030	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 236 838	1 236 838		
Personnel et comptes rattachés	308 723	308 723		
Sécurité sociale et autres organismes	427 499	427 499		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	851 634	851 634		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	23 909	23 909		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	8 785	8 785		
Groupe et associés				
Autres dettes	18 590	18 590		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	199 413	199 413		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 765 109**	**3 359 079**	**406 030**	

© Sage

Immobilisations

Période du 01/01/23 au 31/12/23

EHRMANN

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	50 674		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**50 674**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	554 058		37 855
Installations générales, agencements et divers	391 489		
Matériel de transport	638 562		21 990
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 923		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 778 032**		**59 845**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	192 203		34 992
TOTAL immobilisations financières :	**192 203**		**34 992**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 020 909**		**94 837**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		5 726	44 948	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**5 726**	**44 948**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		67 197	524 715	
Inst. générales, agencements et divers			391 489	
Matériel de transport			660 552	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		1 796	192 127	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**68 994**	**1 768 884**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		37 970	189 225	
TOTAL immobilisations financières :		**37 970**	**189 225**	
TOTAL GÉNÉRAL		**112 689**	**2 003 057**	

© Sage

Amortissements

EHRMANN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	21 133	8 377	5 726	23 784
TOTAL immobilisations incorporelles :	**21 133**	**8 377**	**5 726**	**23 784**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	403 888	55 762	59 088	400 562
Inst. générales, agencements et divers	387 575	1 265		388 841
Matériel de transport	529 157	56 000		585 157
Mat. de bureau, informatique et mobil.	183 830	5 404	1 796	187 437
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 504 449**	**118 431**	**60 884**	**1 561 996**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 525 583**	**126 808**	**66 610**	**1 585 780**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	8 377		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**8 377**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	55 762		
Installations générales, agencements et divers	1 265		
Matériel de transport	56 000		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 404		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**118 431**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**126 808**		

© Sage

Effectif Moyen

EHRMANN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	0	
Ouvriers	36	
TOTAL	57	

En respect du décret art. 24-18, la rémunération du dirigeant, représentée par une seule personne, ne sera pas fournie.

© Sage

Engagements Financiers

EHRMANN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ENGAGEMENTS DONNÉS		Montant
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Autres engagements donnés :		54 943
location longue durée	6 600	
Gage sur immobilisations corporelles	48 343	
TOTAL		**54 943**

ENGAGEMENTS RECUS		Montant
Autres engagements reçus		
Avals et cautions et garanties :		1 077 459
Contre garantie (en remplacement de la retenue de garantie) dans le cadre de nos marchés. Cautions, garantie d'avals bancaire	1 077 459	
TOTAL		**1 077 459**

© Sage

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

EHRMANN Période du 01/01/23 au 31/12/23

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
- participation des salariés année N-1	
Autres :	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés année N	
Autres :	
TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
Déficits reportables	282 853
Moins-values à long terme	

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

EHRMANN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	150 000	30 000		180 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**150 000**	**30 000**		**180 000**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	40 912		40 912	
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**40 912**		**40 912**	
TOTAL GÉNÉRAL	**190 912**	**30 000**	**40 912**	**180 000**

© Sage

TABLEAU DE FINANCEMENT

	31/12/2023	31/12/2022
I - RESSOURCES		
Resultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	642 696	-1 100 910
+ Dotation aux amortissements et provisions	156 808	162 560
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat		
+/- Moins-Values et plus-values sur cession d'actif	-5 891	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	793 613	-938 350
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	14 000	
Remboursement immobilisations financieres	37 970	18 369
Remboursement titres		
Apports : plus value de fusion		
Augmentation des dettes financières		
Augmentation des dettes à l egard de la HOLDING		
Subventions d'investissements reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	845 583	-919 981
II - EMPLOIS		
Prélèvement sur le capital - Dividendes		
Achats d'éléments de l'actif immobilisé	59 845	49 014
Investissements Financiers	34 992	30 459
Avances et acomptes immo		
Réduction de capital		
Remboursement des dettes financières	290 505	306 227
Remboursement à la Holding		
Distribution de dividendes		405 000
TOTAL DES EMPLOIS	385 342	790 700
III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET BLOBAL	460 241	-1 710 681

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRESORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	evolution/variation N	evolution/variation N-1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	51 650	106 746	55 096	-294 454
Clients	2 890 425	3 751 850	861 425	-910 615
Autres creances	681 204	398 935	-282 269	325 382
DETTES (Hors emprunts & concours banc.)				
Fournisseurs	1 635 033	1 236 838	-398 195	141 579
Fournisseurs d'immobilisation		8 785	8 785	-3 831
Autres dettes (1)	1 260 954	1 829 768	568 814	-602 016
I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	727 292	1 182 140	454 848	-415 419
II - FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	1 881 421	2 341 660	460 239	-1 710 681
III - TRESORERIE	1 154 129	1 159 520	5 391	-1 295 262